

Etat des services départementaux / Avenir de l'APA

Intervention de Fatiha Aggoune

Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Je souhaite revenir sur le rapport n°22, concernant **le marché de prestations d'accompagnement et d'appui à la DPEJ**. Vous proposez d'augmenter, par avenant, le montant maximum de ce marché.

Il s'agit de **pallier à la vacance de trois postes de tarificateurs de la DPEJ, dont vous indiquez qu'ils sont vacants depuis plus d'un an**. Cette situation est effectivement préjudiciable, le contrôle et la tarification des établissements de protection de l'enfance relevant des missions obligatoires du Conseil départemental.

Nous comprenons tout à fait les difficultés auxquelles font face les collectivités pour recruter, et la DPEJ est loin d'être la seule concernée. Ces derniers mois, plusieurs délibérations nous ont été présentées afin de pallier à des carences en interne.

Cependant, **nous considérons qu'il serait problématique de nous accoutumer progressivement à cette situation. Nous souhaitons savoir quelles mesures sont envisagées au niveau des ressources humaines**, en concertation avec les organisations syndicales.

Il serait par ailleurs utile qu'un point soit fait sur l'ensemble des recours à des prestataires extérieurs en la matière, et le coût que cela représente pour notre collectivité.

Monsieur le Président, je souhaite aussi vous interpellier sur **les conséquences de la loi « Immigration », votée le 19 décembre dernier, sur le Département du Val-de-Marne.**

Pour notre part, **comme nous l'avons déclaré avec l'ensemble des groupes de gauche de cette assemblée, nous considérons qu'il s'agit d'une « loi de la honte »,** qui entache notre République avec l'introduction de la préférence nationale, mesure lepéniste qui va compliquer la vie de nos concitoyens.

Cette loi, qui rompt avec les principes fondateurs de la Sécurité sociale, en particulier le principe d'universalité des droits, va impacter le Département au travers du **délai de carence de 5 ans pour le versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie aux étrangers en situation régulière.**

Les services départementaux ont-ils chiffré le nombre de bénéficiaires potentiellement concernés en Val-de-Marne, et l'impact budgétaire ? Si oui, pouvons-nous en avoir connaissance ?

Nos collègues socialistes vous ont écrit avant les fêtes de fin d'année – et nous les en remercions – afin de demander **la non-application de cette mesure en Val-de-Marne. Des dizaines de départements ont annoncé mettre en place une aide départementale** compensant à due concurrence les effets de cette mesure discriminatoire.

Nous souhaitons connaître votre réponse suite à cette demande légitime.

Je vous remercie.